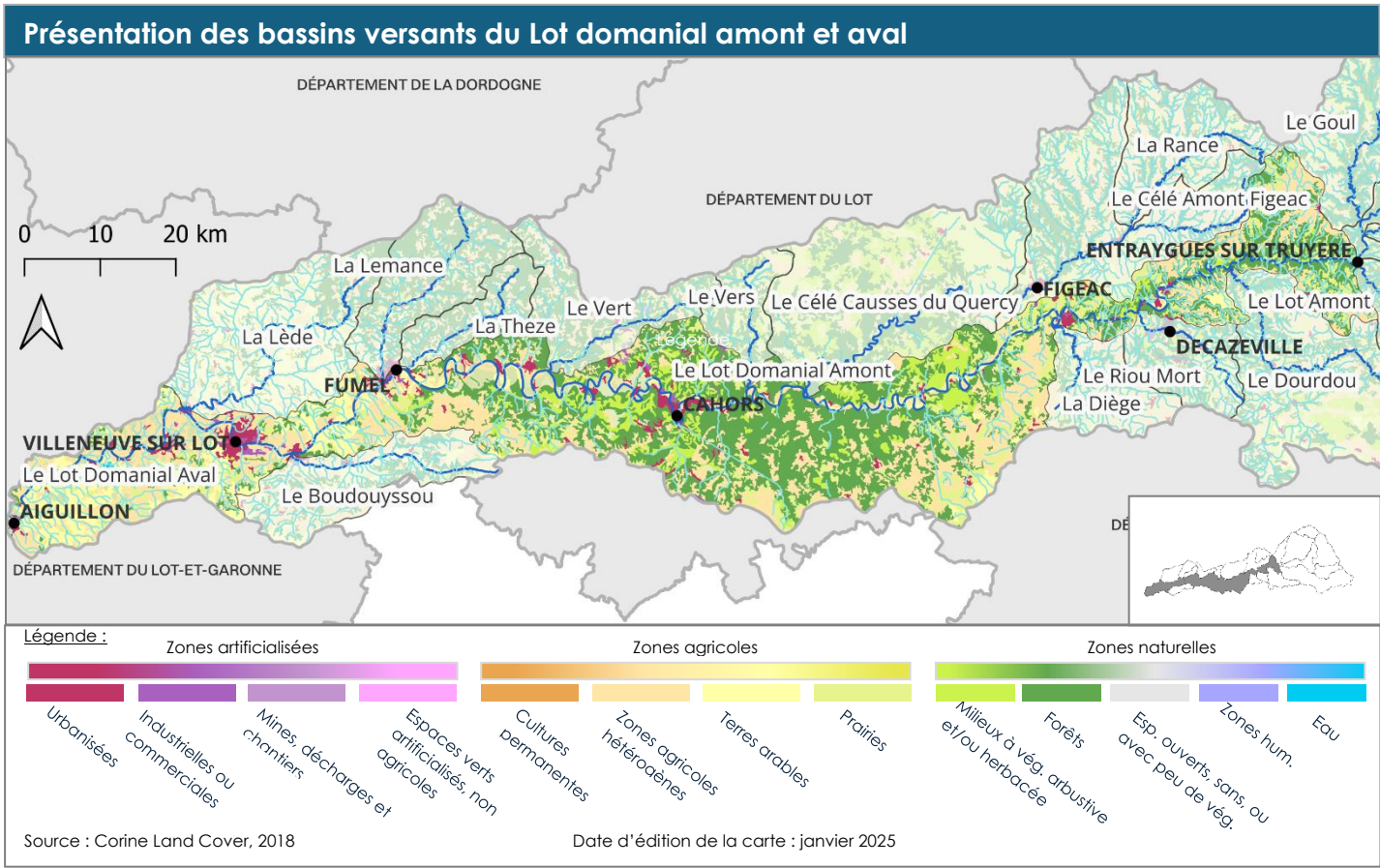


Fiche territoire - Bassins versants du Lot domanial amont et aval

LA VULNERABILITE DE NOTRE RAPPORT A L'EAU FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Le territoire du Lot domanial Amont et Aval présente des spécificités à l'échelle du bassin du Lot.

C'est le **territoire le plus urbanisé du bassin du Lot mais aussi le plus peuplé**. Une **diversité d'activités économiques liée à l'eau s'exerce** sur ces bassins, parmi la pêche, la navigation de plaisance et l'agriculture.

Sur le bassin **aval**, l'agriculture se structure autour d'une **agriculture intensive implantée dans la plaine alluviale du Lot** qui impacte fortement les milieux. A **l'amont**, l'agriculture apparaît davantage diversifiée. Les terres agricoles du Lot domanial amont sont occupées à 26% par des zones agricoles hétérogènes et à 13% par des prairies.

Le territoire présente une exposition variable aux pressions liées aux prélèvements, avec une incidence marquée sur le Lot domanial aval.

Cette fiche issue du diagnostic des vulnérabilités du bassin du Lot détaille, pour les bassins du Lot domanial Amont et Aval, les principales variations climatiques, l'impact des problématiques actuelles sur l'eau, et leurs conséquences sur la vulnérabilité de notre rapport à l'eau.

Le changement climatique : méthode

De quoi parle-t-on ? Un changement climatique ou dérèglement climatique, désigne une modification durable du climat global de la Terre ou de ses divers climats régionaux. Vis-à-vis de l'eau, l'étude s'intéresse à l'évolution des principaux indicateurs climatiques (températures, précipitations, évapotranspiration) et hydrologiques (débits des cours d'eau).

Quelle est l'échelle des réflexions ? L'étude a été menée sur l'ensemble du bassin du Lot, divisé en 22 bassins¹. Elle tient compte de 2 scénarios climatiques d'émissions de gaz à effet de serre. Elle propose des projections à 3 horizons temporels comprenant chacun 30 années de simulation : court terme (2021-2050, on parle d'horizon 2035), moyen terme (2041-2070, on parle d'horizon 2050) et long terme (2071-2100, on parle d'horizon 2100).

Que valorise-t-on dans cette fiche ? Cette fiche expose les résultats du scénario climatique 8.5 dit « réaliste » à moyen terme (horizon 2050)². Il correspond au scénario climatique où l'évolution mondiale des émissions de gaz à effet de serre poursuit son cours et où les politiques publiques cohérentes avec les engagements des accords de Paris ne sont pas mises en place. Ce scénario représente également la trajectoire actuelle vers laquelle nous nous orientons.

Les résultats sont présentés en écart par rapport à la période de référence (1976-2005). La période de référence est une période « témoin », qu'il convient de définir pour pouvoir comparer des variations du climat et atténuer ses variations interannuelles.

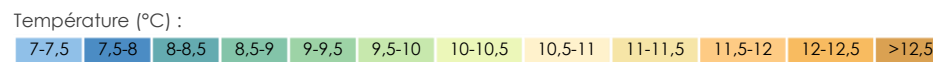
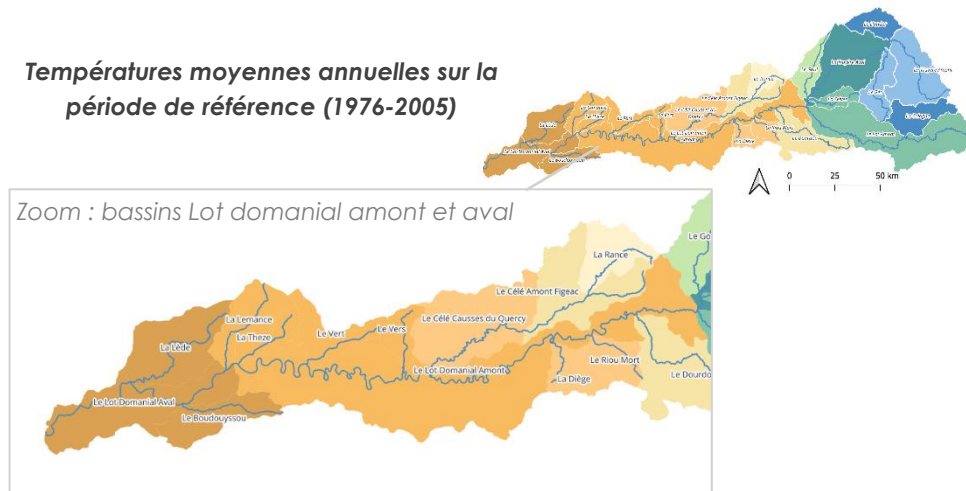
Les résultats présentent la médiane des simulations, c'est-à-dire la valeur seuil qui sépare les données en deux groupes de taille égale, avec 50 % des observations en dessous et 50 % au-dessus (la probabilité de dépasser la médiane est donc de 50 %).

Le rapport technique hydro-climatique [Analyse rétrospective et prospective du climat et des ressources en eau](#) présente et détaille l'ensemble des données et résultats.

¹ Un bassin versant désigne une entité géographique cohérente, correspondant à la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine.

Les bassins du Lot domanial se caractérisent par un climat différencié, se rapprochant davantage d'un climat océanique dégradé en aval, et d'un climat continental en amont du Lot domanial.

Températures moyennes annuelles sur la période de référence (1976-2005)



Le climat a-t-il déjà évolué ces dernières décennies ?

OUI.



Les températures moyennes annuelles ont augmenté de +2,3°C sur le Lot domanial amont et +1,3°C pour le Lot domanial aval entre 1960 et 2023, avec un réchauffement plus marqué depuis les années 1990.

² Scénario utilisé comme référence au niveau national dans le cadre de l'élaboration de la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) et de sa stratégie d'adaptation.

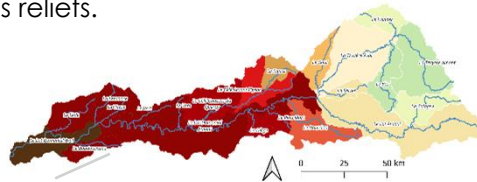
Le climat va-t-il continuer de changer ?

OUI.

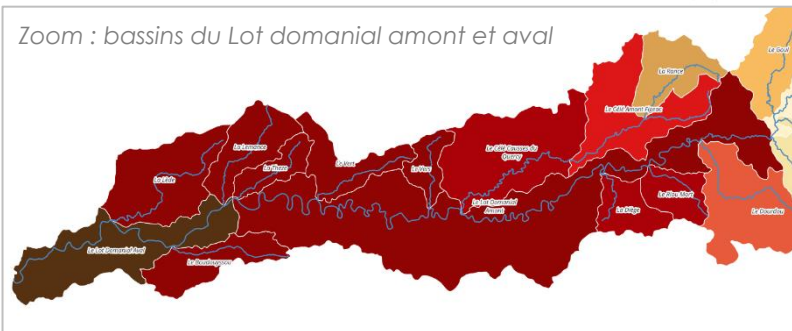
La carte ci-dessous rend compte d'une projection de normale climatique à l'horizon moyen terme 2041-2070. La médiane des résultats des projections est représentée par bassin.

Par rapport à la période de référence, la température médiane augmente de près de 3 degrés. Le gradient de température est-ouest est toujours présent, en lien avec les reliefs.

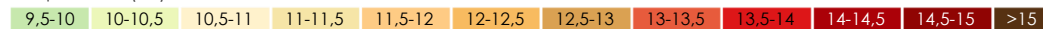
Températures moyennes annuelles (2041-2070)



Zoom : bassins du Lot domanial amont et aval



Température (°C) :



Le Lot domanial aval devrait connaître les températures les plus élevées sur l'ensemble du bassin du Lot à l'horizon 2050.

L'augmentation des températures de l'air est l'un des premiers signes les plus visibles du changement climatique. Ce n'est pas l'unique changement à anticiper. Les encadrés ci-contre présentent l'évolution des principaux indicateurs climatiques à l'horizon 2050.

A l'échelle de l'ensemble, à l'horizon 2050 par rapport à la période de référence (1976-2005) :

Une tendance généralisée à la hausse des précipitations en hiver, homogène à l'échelle des 2 bassins, +12mm/mois de janvier à mars en moyenne (+18,5%).

Une tendance généralisée à la baisse en été, homogène à l'échelle des 2 bassins, -10mm/mois de juillet à septembre en moyenne (-18,5%).

+11,5% d'évapotranspiration potentielle, homogène à l'échelle des 2 bassins.

En été, les périodes de sécheresse les plus longues pourraient être allongées de 5 jours : 44 jours secs consécutifs en période de référence (1976-2005), contre 49 jours secs consécutifs à moyen terme.

Les périodes de sécheresse seront plus longues (jusqu'à **10 jours supplémentaires** où la température maximale journalière serait supérieure à 35°C) : 2 jours en période de référence contre 12 à moyen terme.



Et le cycle de l'eau dans tout ça, comment sera-t-il impacté par le changement climatique ?

Le changement climatique impacte le cycle de l'eau : modification du régime hydrologique, modification de l'intensité et des extrêmes des précipitations...

Sur l'ensemble étudié, à l'horizon 2050, les simulations tendent vers :



Une **variation importante du drainage cumulé sur le Lot domanial aval**, c'est-à-dire de la quantité d'eau qui s'écoule à la base du sol superficiel vers une couche non-saturée, de l'ordre de -32% à moyen terme. Cette valeur sera amenée à doubler à long terme.



Faut-il s'attendre à une baisse des débits ?

OUI.

Les débits naturels³ présentent des tendances à la baisse importantes en période estivale à l'horizon 2050.



³ Le terme **débit naturel d'un cours d'eau** désigne, à un instant donné et en une section transversale déterminée de son parcours, le débit qu'il posséderait à cet instant et en cette section, en l'absence de tout ouvrage ou intervention humaine modifiant directement ou indirectement son bassin versant ou le régime de celui-ci. Les débits naturels ne prennent par exemple pas en compte les prélèvements, les dérivations, le soutien d'étiage, les apports des stations d'épuration, etc.

A l'inverse le **débit réel d'un cours d'eau**, à un instant donné et en une section transversale déterminés de son parcours, désigne le débit qu'il possède effectivement à cet instant et à cette section.

Pour une meilleure compréhension de la suite...



Mais de quels débits parlent-on ? Le **débit d'une rivière** désigne le volume d'eau qui traverse un point donné du cours d'eau à un instant précis. Le débit est calculé en mesurant la hauteur du cours d'eau à un endroit précis. Il varie naturellement au cours de l'année. On parle d'étiage, là où le débit est le plus faible (juillet-octobre) et de hautes eaux (en hiver), pour la période de l'année où le débit est le plus fort.

Cette fiche aborde :

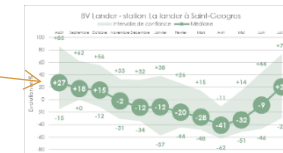
- le **débit naturel moyen minimal annuel sur 10 jours**, c'est-à-dire la période de 10 jours consécutifs annuelle où les débits sont les plus bas (indicateur VNC10).
- les **débits naturels moyens mensuels**, c'est-à-dire la moyenne des débits journaliers (indicateur NORQAV).

Les projections des débits naturels moyens mensuels ont été traduites en graphiques. Ces derniers donnent une information sur la tendance d'évolution à moyen terme.

Comment lire ces graphiques ?

Ils indiquent :

La médiane des projections, au centre



Intervalle de confiance correspondant à 90 % des modélisations



Pourquoi le suivi des débits d'étiage est-il important ?

L'étiage est la période de l'année durant laquelle les débits des cours d'eau sont les plus faibles, sur le bassin du Lot, elle se situe entre juin et octobre. **Elle constitue souvent la phase la plus limitante pour le fonctionnement du milieu aquatique.** L'étiage entraîne une diminution des habitats disponibles (réduction des vitesses d'écoulement, des volumes et des surfaces en eau) et des conditions thermiques défavorables influençant de manière prépondérante la structure des populations notamment pour des espèces sensibles.

Les impacts associés à une tendance à la baisse des débits d'étiage ne sont pas comparables, qu'il s'agisse d'un cours d'eau principal ou d'un petit affluent.

Les affluents du Lot domanial seront ainsi plus exposés à des situations d'assecs (situation de cours d'eau sans eau).



Que nous enseigne l'évolution des débits naturels moyens journaliers minimums (indicateur VCN10) ?

En hydrologie, cet indicateur se réfère à la notion d'étiage « marqué ». Il donne une information sur le tarissement des cours d'eau dans leur période la plus critique.

Sur l'ensemble étudié, à l'horizon 2050, les simulations tendent vers :

Bassins étudiés	Evolution du débit naturel min. moyen (%) par rapport à la période de référence Médiane des simulations	Station modélisée Explore 2
Lot domanial amont	-38%	Le Lot à Cahors
Lot domanial aval	-32%	Le Lot à Villeneuve-sur-Lot

Cette baisse est estimée à plus d'un tiers du débit naturel par rapport à la période de référence, et ce sans l'influence des activités humaines. **En prenant en compte l'effet des prélèvements et leur saisonnalité** (période d'irrigation, effets des fortes chaleurs sur la consommation par les ménages, etc.), **l'évolution du débit réel est susceptible d'être bien plus importante.**

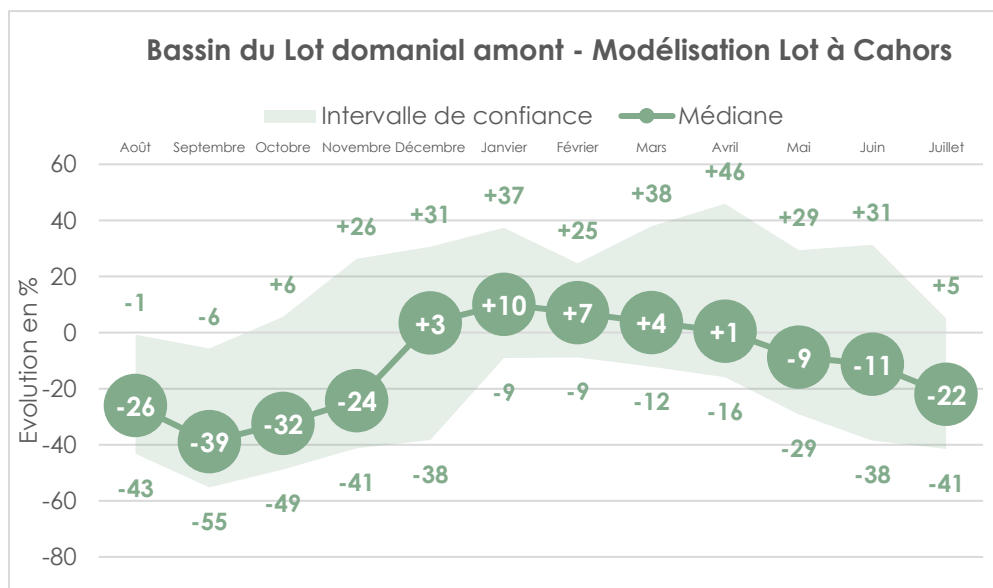
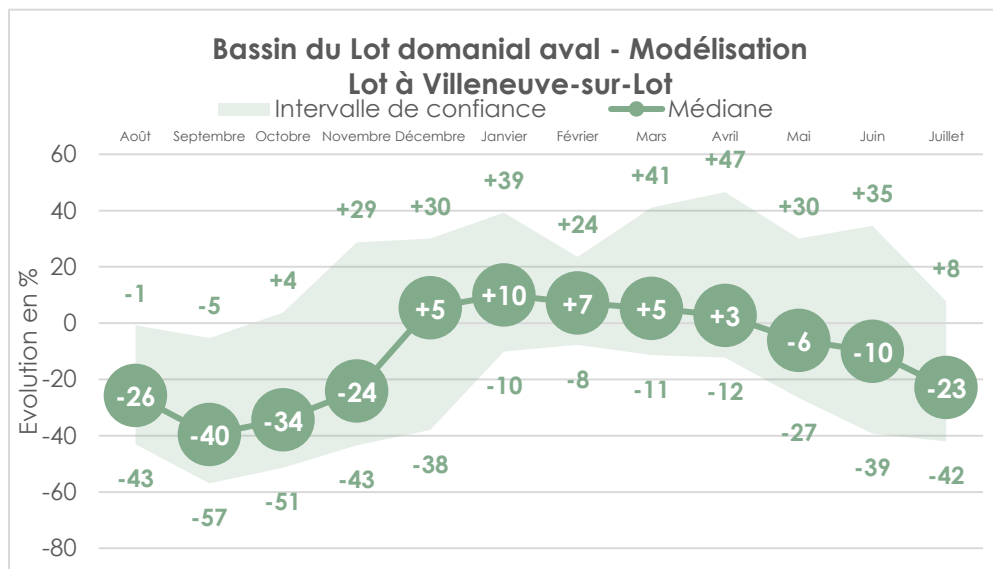


Et à l'échelle mensuelle, comment va varier l'évolution des débits naturels moyens (indicateur NORQAV) ?

Les graphiques ci-dessous présentent les projections des débits mensuels à moyen terme pour chaque bassin étudié, à partir d'une station de référence Explore2.

Plus globalement, ils donnent une tendance des projections et incertitudes à l'horizon 2050.

Evolution des débits naturels mensuels moyens (NORQAV)
 Horizon moyen terme (2041-2070) comparé à la période de référence -
 Scénario RCP 8.5 (en %)



A moyen terme, et selon la **dispersion des projections** (représentées par les intervalles dans les graphiques), les modèles convergent vers **une baisse en médiane des débits naturels moyens d'août à septembre. Sur le reste de l'année, les résultats montrent davantage d'incertitudes.**

Pour chaque bassin et selon tous les modèles hydrologiques confondus, le changement médian des débits naturels moyens mensuels tend vers **une diminution prononcée pendant l'été** (juillet à septembre) :

- -31% en médiane en été sur le Lot domanial aval à Villeneuve-sur-Lot,
- -30% en médiane en été sur le Lot domanial amont à Cahors.

Autrement dit, les **débits naturels du Lot domanial seraient amenés à perdre près d'un tiers de leur débit en été par rapport à période de référence.**

A l'échelle du **bassin du Lot**, les modèles hydrologiques s'accordent à moyen terme sur une **hausse des débits pour les mois de mars à avril**, et **une baisse des débits pour les mois de mai à novembre** par rapport à la période de référence. **Les tendances des débits hivernaux sont quant à eux contrastées selon les modèles hydrologiques.**

La vulnérabilité des bassins et leurs spécificités territoriales

Quels sont les principaux prélèvements⁴ des bassins ? Quelle pression exercent-ils sur le débit des cours d'eau ?

Entre 2003 et 2022, le volume moyen prélevé annuel s'élève à 41,9 Mm³. Les deux bassins recensent la majorité des prélèvements réalisés à l'échelle du bassin versant du Lot. En effet, si les prélèvements du Lot domanial amont représentent 9,3% des prélèvements totaux à l'échelle du bassin versant du Lot, ceux réalisés sur le Lot domanial aval représentent 44% des prélèvements du bassin du Lot.

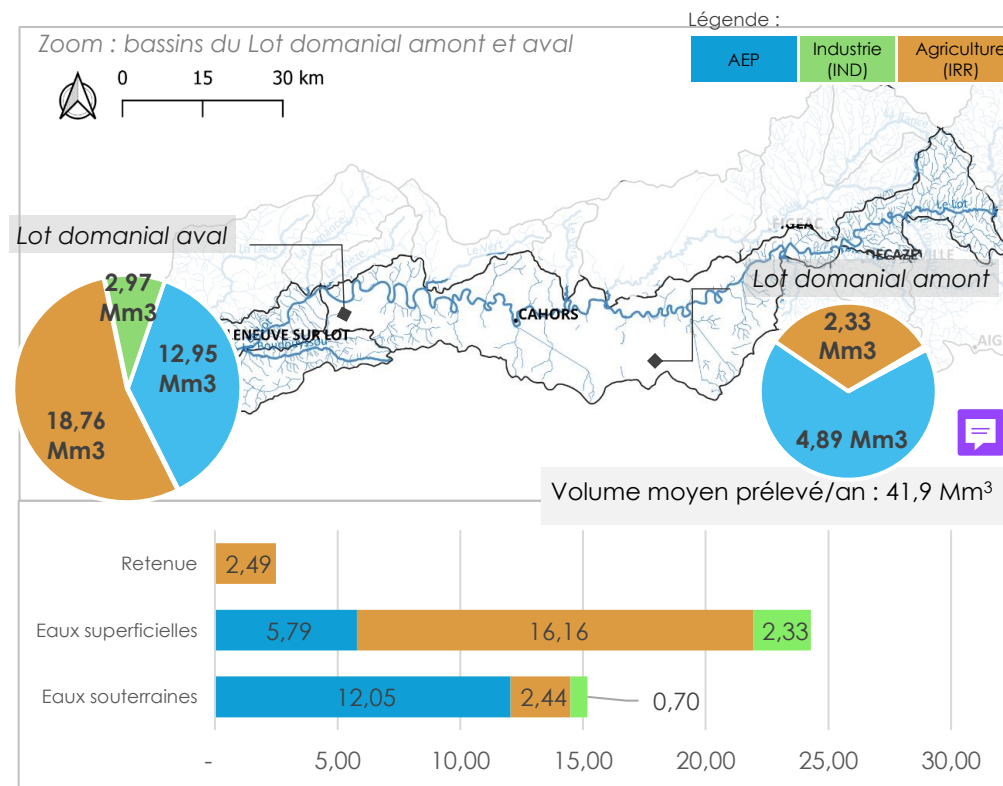
Les volumes sont prélevés dans les eaux superficielles (58%) et souterraines (36%). Sur la période 2003-2022, la moitié des prélèvements sont destinés à l'irrigation. Ces volumes varient fortement d'une année sur l'autre, en fonction notamment des conditions climatiques.

Les prélèvements AEP sont stables sur la période.

Malgré l'importance des prélèvements réalisés en eaux superficielles, les pressions exercées par les prélèvements apparaissent relativement modérées sur le Lot domanial amont compte tenu du fort débit qu'offre le Lot. A l'échelle des 22 bassins étudiés sur le bassin versant du Lot, ce bassin se classe en 16^{ème} position vis-à-vis des bassins où le volume prélevé exerce une pression importante par rapport au volume moyen disponible.

En revanche, le Lot domanial aval semble plus vulnérable compte tenu de l'ampleur des volumes prélevés chaque année. Vis-à-vis des bassins où le volume prélevé exerce une pression importante par rapport au débit moyen du Lot, ce bassin est classé parmi les bassins où la pression est importante, et se classe en 11^{ème} position.

Répartition des prélèvements moyens déclarés (2003-2022) entre l'AEP, l'industrie et l'agriculture (Mm³)



⁴ Prélèvements déclarés auprès de l'Agence de l'Eau (données redevances des usages réglementés)

Les problématiques des eaux du territoire, premiers causes ayant des conséquences néfastes dans un contexte de changement climatique

Quelles sont les spécificités⁵ territoriales ?

Les sections suivantes présentent de manière détaillée les thématiques traitées dans le cadre du diagnostic des vulnérabilités et de la concertation.

Les sujets évoqués reposent sur les contributions issues des échanges en ateliers. Les propos ont été enrichis par des références bibliographiques locales.

Les paragraphes suivants sont structurés par thématique et selon la grille de lecture suivante :

Les résultats du diagnostic sont identifiés en bleu. Les apports de la concertation viennent compléter les propos en orange.

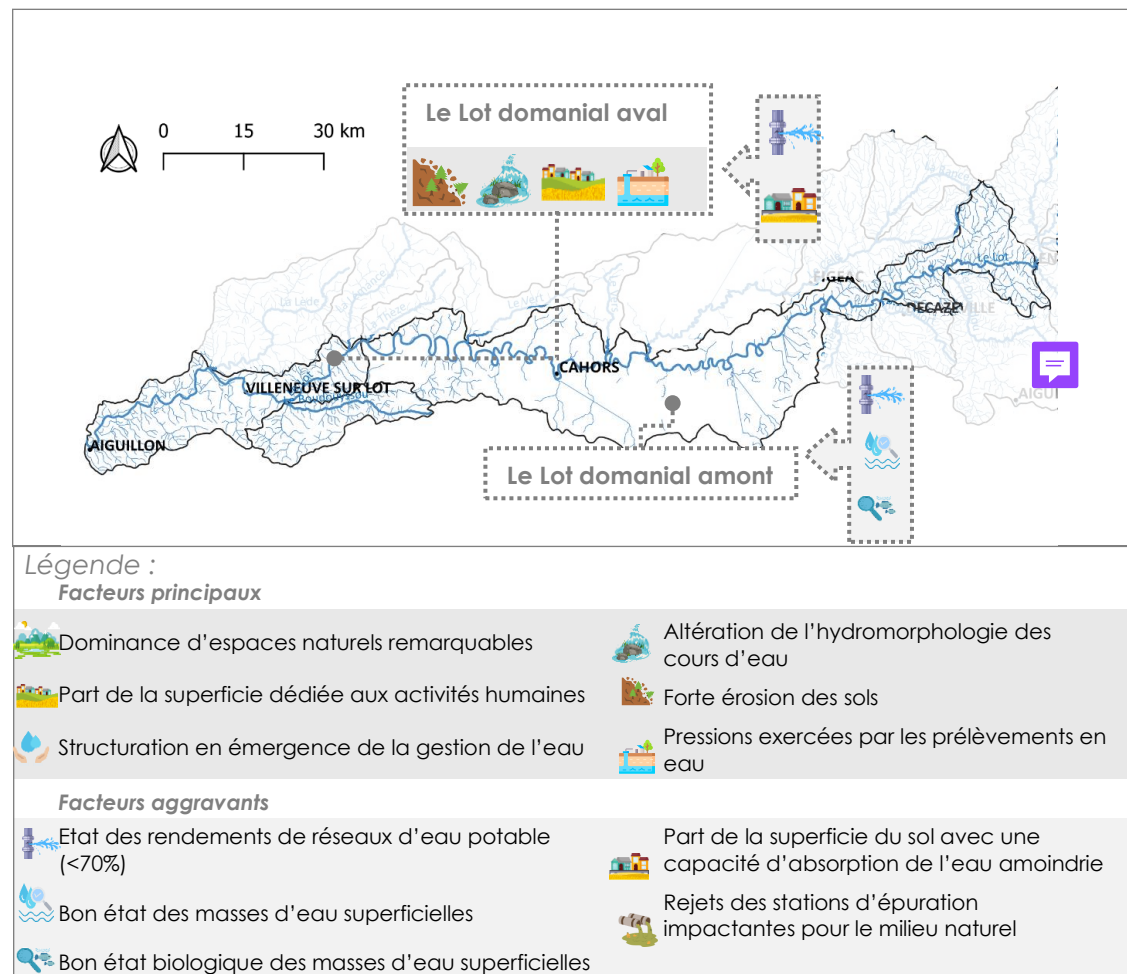
Thématiques prépondérantes dans le diagnostic

Superficie dédiée aux activités humaines

La part de la superficie dédiée aux activités humaines pour le Lot domanial aval (**91%**) est nettement plus élevée que la moyenne du bassin du Lot (**58%**). Elle représente près de la **moitié** de la superficie (**48%**) du bassin du Lot domanial amont selon la cartographie de l'occupation du sol (Corine Land Cover, 2018).

⁵ Chaque pictogramme souligne l'importance d'un facteur (climatique ou non-climatique) sur le bassin concerné par rapport au reste du territoire. L'absence de pictogrammes ne signifie donc pas que le territoire n'est pas concerné par ces enjeux / problématiques mais seulement qu'il l'est moins comparativement aux autres bassins composant le périmètre de l'étude. Le rapport détaillé de l'étude approfondit les choix méthodologiques retenus.

Diagnostic des vulnérabilités de l'eau - Quels facteurs non climatiques composent le plus la vulnérabilité des bassins du Lot ?



La qualité des sols et les espaces de protection autour des milieux humides s'en voient largement atteints.

La plaine alluviale du Lot jusqu'à la Garonne regroupe les **terres les plus fertiles** du bassin, où l'on retrouve l'essentiel des **cultures spécialisées**, et **1/3 de la population** du territoire. La majorité des terres est dédiée aux cultures de plein champ, essentiellement céréalières, ainsi qu'au maraîchage, aux cultures fruitières et à la vigne. Avec des pratiques plus respectueuses de la biodiversité, ces espaces pourraient devenir des habitats refuges.



Altération de l'hydromorphologie des cours d'eau

Les bassins du Lot domanial amont et aval présentent tous deux un **classement moyen** en ce qui concerne l'hydrologie. En revanche, la morphologie du Lot domanial aval est classée comme moyenne, tandis que celle du Lot domanial amont bénéficie d'un classement bon.

Deuxième plus longue rivière française après la Marne, le Lot, qui prend sa source en Lozère, se distingue par ses **nombreux méandres et ses boucles**, qui commencent à partir de Cajarc dans le Lot jusqu'à Fumel en Lot-et-Garonne. Cette caractéristique morphologique en fait un territoire d'exception, abritant une diversité piscicole importante.

Néanmoins, du fait de la présence **d'activité de petite hydroélectricité**⁶ développée sur le Lot domanial, ce dernier est soumis à des **éclusées importantes**, impactant le fonctionnement l'hydrologie des cours d'eau et la biodiversité qu'ils abritent. En effet, ces infrastructures empêchent les populations piscicoles de remontés le cours d'eau et entraînent la fermeture du corridor écologique.



Forte érosion des sols

Le **Lot domanial aval** est concerné par un **aléa d'érosion des sols fort** d'après Gis sol. Le Lot Dommanial amont est quant à lui concerné par un aléa d'érosion des sols faible.



Pressions exercées par les prélèvements en eau

Les prélèvements exercés sur le Lot dommanial aval font peser des pressions particulièrement fortes, contrairement au Lot dommanial amont, au regard du volume d'eau prélevé (voir section précédente).

Cette différence met en évidence **une gestion plus complexe des ressources en aval**, nécessitant des **stratégies adaptées**, notamment par usages de l'eau, pour équilibrer l'exploitation et la préservation de l'écosystème.

Thématiques moins prépondérantes⁷ dans le diagnostic



Bon état des masses d'eau superficielles

L'état écologique⁸ et chimique⁹ des masses d'eau est en **moyenne bon sur l'amont** alors que **ce dernier se dégrade en aval**.

En cause, des altérations hydromorphologiques et une régulation anthropique des écoulements importantes, ainsi que des impacts associés aux pollutions diffuses par les pesticides.

⁶ Contrairement aux grands barrages hydroélectriques, les "petites centrales hydroélectriques" sont des installations moins complexes, généralement conçues "au fil de l'eau". Elles génèrent de l'électricité à une échelle réduite.

⁷ dont les résultats sont inférieurs à la moyenne du bassin du Lot.

⁸ L'état écologique des cours d'eau correspond à l'aptitude physico-chimique de ces derniers à abriter des écosystèmes.

⁹ L'état chimique des cours d'eau quant à lui correspond à une évaluation des eaux comparant les concentrations d'une liste de polluants à des normes de qualité environnementale.



Rejets des stations d'épuration impactantes pour le milieu naturel

Le territoire n'est pas concerné par une majorité de masse d'eau dont les pressions des stations d'épuration ont été considérées comme significative par l'état des lieux de 2019 du SDAGE Adour Garonne. Cependant, pour les deux bassins, une pression de rejet de station reste à corriger sur une de leur masse d'eau.



Dominance d'espaces naturels remarquables

Ces espaces ne représente que **2% à 3% de la superficie des bassins** du Lot domanial aval et amont respectivement.

En revanche, les **espaces forestiers occupent près de la moitié du Lot domanial amont** (43%). La forêt lotoise est principalement détenue par des propriétaires privés.



Structuration en émergence de la gestion de l'eau

La gouvernance historique du territoire est assurée par l'Etablissement Public Territorial du bassin du Lot (EPTBLOT) et le syndicat Mixte Célé Lot Médian (SMCLM) sur la partie médiane. Le syndicat de rivière chargé de l'aménagement de la vallée du Lot en Lot-et-Garonne assure la gouvernance pour le lot domanial aval (SMAVLOT).

L'EPTB assure en collaboration avec les autres entités administratives du bassin du Lot le soutien d'étiage de la rivière.

Le Lot domanial est un **axe réalimenté**. Il fait l'objet d'une politique de soutien des étiages, déployé depuis 1989, poursuivant plusieurs objectifs : réduire les pollutions, soutenir les activités économiques du territoire agriculture navigation, etc.). Les retenues hydroélectriques en amont garantissent un volume d'eau sous convention.

Le Lot domanial bénéficie ainsi d'une certaine sécurisation des apports d'eau en période estivale.

Toutefois, cette sécurité serait remise en question en raison du changement climatique, ce dernier faisant peser un risque sur la disponibilité de l'eau et entraînant une variation importante des débits, notamment à l'étiage, laissant augurer une remise en question de la politique de soutien des étiages dans ses modalités actuelles (voir encadré ci-contre).

Zoom sur le devenir du soutien des étiages compte tenu des effets du changement climatique

Le diagnostic hydro-climatique réalisé par HydroClimat propose une analyse de la situation hydrologique à l'étiage, à différents horizons temporels¹⁰. L'avenir du soutien d'étiage est questionné en termes de volumes mobilisables, d'étalement de la période d'étiage et, de satisfaction des débits objectifs d'étiage ou complémentaires.

La gestion du soutien des étiages est régie par des droits d'eau cumulés et déstockés selon les conditions hydrologiques. L'analyse des simulations hydrologiques de l'ensemble Explore2 du Lot à Entraygues-sur-Truyère a permis de mettre en évidence 2 messages clés :

- Une augmentation prononcée de la sévérité et de la durée des étiages. Un événement de sécheresse, comme celui de l'année 2022, aura une occurrence d'une année sur deux à l'horizon 2100 contre une année sur vingt dans la période de référence.
- Avec l'aggravation des indicateurs climatiques, les volumes nécessaires pour soutenir le Lot ne vont cesser d'augmenter au fil du temps.

¹⁰ Etude prospective des impacts du changement climatique sur les besoins et la ressource en eau sur le bassin versant du Lot, annexe spéciale relative à la mission 1 : station Axe Lot réalimenté, soutien des étiages, Octobre 2024.

Thématiques abordées lors la concertation mais dont aucun indicateur n'a pu être trouvé à l'échelle du bassin du Lot

Activités récréatives

La présence de **nombreux lieux de baignade**, couplée au **développement du tourisme fluvial**, génère une pression accrue sur les écosystèmes aquatiques.

Ces activités, bien qu'elles constituent des atouts économiques locaux, nécessitent une gestion rigoureuse des ressources en eau et des espaces naturels pour concilier loisirs, préservation de l'environnement et développement durable.

La remise en navigabilité du Lot est un projet d'envergure porté depuis les années 90, vecteur de retombées économiques sur l'ensemble du bassin. En 2024, ce projet a passé un nouveau cap avec l'inauguration d'un système de franchissabilité du dernier obstacle pour la navigation sur le Lot en Lot-et-Garonne et la mise en service du franchissement du barrage de Fumel, ainsi que le transfert, par l'Etat au Département du Lot, et d'une autorisation d'occupation temporaire sur les ports. Le Département du Lot devient ainsi gestionnaire d'une trentaine de sites (ports, écluses, haltes nautiques (dont la gestion est partagé avec les EPCI concernés).

Risque d'inondation

Un risque d'inondation a été identifié sur le Lot domanial amont, notamment au niveau des communes de Cajarc et Capdenac.

Vers une modification de notre rapport à l'eau sur les bassins du Lot domanial amont et aval

La vulnérabilité se définit par l'impact des facteurs climatiques sur les problématiques actuelles de gestion de l'eau. Les acteurs de la gestion de l'eau du bassin du Lot ont construit une chaîne d'impact vers trois conséquences qui provoqueront le plus un basculement de la vulnérabilité de notre rapport à l'eau.

Pour ce faire, un système de notation (projet life eau et climat¹¹) a permis de quantifier la vulnérabilité de chaque bassin. Cette notation prend en compte les résultats du diagnostic climatique, du diagnostic des problématiques de l'eau¹² sur les territoires et des chaînes d'impacts issues de la concertation.

Pour ce territoire, le premier point de bascule est la **dégradation de la qualité de l'eau et l'accentuation des risques de contamination**. La baisse de débit naturel d'étiage et les 1.5 semaines de fortes chaleurs aggraveront l'état des masses d'eau. L'instabilité du futur devenir du soutien d'étiage et l'érosion de sol s'ajouteront à ses facteurs. Les rejets des stations d'épuration qui auront une pression significative sur les masses d'eau feront augmenter les risques de contamination.

Le deuxième point de bascule concerne en priorité le bassin du Lot domanial aval. Il s'agit de **la variation extrême de la disponibilité en eau et la destruction des sols**. En été, les périodes de sécheresse s'intensifieront avec plus de 49 jours. La capacité des sols à retenir l'eau au regard du taux d'artificialisation et des pratiques agricoles sera fortement dégradée. Les prélèvements en eau deviendront de plus en plus importants par rapport à la capacité des cours d'eau car une réduction de 1/3 des débits naturels d'étiage est à prévoir.

Le faible rendement des réseaux d'eau potable viendra aggraver les situations de tensions.

Ce diagnostic de vulnérabilités permet finalement d'établir les premiers points de basculement de chaque bassin et de mettre en cause les problématiques de l'eau qui les induisent. Ces points de bascules sont à surveiller aussi bien localement qu'à l'échelle du bassin du Lot car ils représentent les **limites de l'adaptation au changement climatique**¹².

Les étapes suivantes de « l'Etude prospective des impacts du changement climatique sur notre rapport à l'eau sur le bassin versant du Lot » permettront de concrétiser une **stratégie d'action d'adaptation** à l'échelle du bassin versant du Lot.

¹¹ [Projet Life Eau et Climat](#)

¹² [Diagnostic des vulnérabilités de notre rapport à l'eau](#)

Cette fiche a été réalisée dans le cadre de l'« *Etude prospective des impacts du changement climatique sur notre rapport à l'eau sur le bassin versant du Lot* ». Elle a vocation à guider l'appropriation des messages clés du diagnostic hydro-climatique et du diagnostic des vulnérabilités.

Elle valorise les enseignements des ateliers de concertation réalisés entre juin et septembre 2024 auprès d'une centaine d'acteurs du bassin du Lot.

L'Etablissement Public Territorial de Bassin du Lot (EPTB Lot), porteur de la démarche, souhaite vivement remercier les acteurs du territoire pour leurs contributions et la richesse des échanges ayant permis d'aboutir à ce travail.

Février 2025

Réalisation de la fiche :

AUXILIA
GroupesOS

Avec la relecture attentive de l'EPTB et des structures gémapiennes concernées.

Avec le soutien financier de :

